

Le médecin-réanimateur Louis Fouché n'exerce plus à l'hôpital de la Conception et ne sera plus salarié de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille à compter du 19 octobre



[Source : Marsactu]

Par Jean-Marie Leforestier

Le médecin-réanimateur Louis Fouché n'exerce plus à l'hôpital de la Conception et ne sera plus salarié de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille à compter du 19 octobre, annonce son directeur François Crémieux. En quelques mois, Louis Fouché est devenu une figure de la contestation de la politique sanitaire du gouvernement, s'opposant au port du masque comme au vaccin, notamment. Une position qui déplaisait fortement au nouveau patron de l'AP-HM : *"Ses prises de parole n'étaient pas en adéquation avec les valeurs de l'hôpital public fondées sur le caractère collégial de toute réflexion scientifique d'une part, le code de la santé publique et la déontologie médicale d'autre part"*, lui avait-il signifié par écrit.

À LIRE ; DERRIÈRE LE MASQUE DE LOUIS FOUCHÉ, MÉDECIN ANTI-VACCIN

Le communiqué que signe ce dernier, le président de la commission médiatique d'établissement et les chefs de service de réanimation précise que c'est bien Louis Fouché qui a manifesté son envie de mise en disponibilité début juin. Une mesure que, malgré la pandémie, l'hôpital a bien vite acceptée.